



CONFÉRENCE DE PRESSE J.M BLANQUER ET R. MARACINEANU - 5/10/20

## DES AVANCÉES, MAIS...

Après la mise en place d'un nouveau périmètre de l'Éducation nationale et de la jeunesse avec l'intégration des sports, il revenait au ministère de construire une cohérence d'ensemble globale pour donner corps à ce nouvel ensemble. Le SNEP-FSU a été reçu à plusieurs reprises pour évoquer cette nécessité ; il l'a encore été le jeudi 1er octobre pour porter ses analyses et revendications avant la tenue, le 5 octobre, de la conférence de presse des ministres Blanquer et Maracineanu sur « les grandes priorités pour le sport ». Dès son introduction, le ministre use d'un argumentaire que nous avons pu largement développer : enjeu de formation, enjeu de santé publique, facteur de réussite des élèves. Par la suite, il ne fait que décliner les actions déjà dans le paysage et pousse à leur développement en faisant de l'aisance aquatique et du savoir rouler, des fondamentaux nécessaires à chaque élève dans le premier degré, en déployant les 30 minutes d'activité par jour prenant soin de ne pas les confondre avec les 3 heures d'EPS inscrites au programme, le plan mercredi, cours le matin, EPS et sport l'après-midi (dont on sait que ça ne peut fonctionner dans le second degré), la labellisation 2024 et le sport dans les cités éducatives. L'ensemble des propositions et des actions ne sont le reflet que de la volonté d'opérer des synergies, des croisements avec le monde du sport extra-scolaire. Tout l'enjeu pour les ensei-

gnants d'EPS et les professeurs des écoles sera de faire respecter les prérogatives et les expertises de chacun, pour qu'il n'y ait aucune confusion des responsabilités et des temps.

Le ministre souhaite toutefois aller plus loin dans le développement de la pratique sportive et dans sa prise en compte dans le système scolaire.

L'activité intense développée par le SNEP-FSU et par l'ensemble de la profession a enfin abouti.

Dès ce mois-ci va être créé un comité de pilotage et des travaux avec les partenaires sociaux pour étudier, dans une perspective de mise en œuvre à la rentrée 2021, un enseignement de spécialité EPS au baccalauréat général et technologique, une voie professionnelle « métiers du sport » et la création d'internats d'excellence sport.

Notre opiniâtreté à défendre le principe d'une spécialité EPS en mettant en réseaux les luttes locales, en alertant la profession et la mobilisant autour d'une pétition tout en écrivant à plusieurs reprises au ministre, en le rappelant systématiquement dans toutes les audiences, les déclarations dans les instances sur les besoins en EPS, a enfin permis que s'ouvre vraiment ce dossier. La petite ouverture de l'an dernier sur l'expérimentation d'une option renforcée n'a pu être menée à bien dans le contexte épidémique que nous connaissons, il était temps de passer à une autre étape et de recon-

naitre la discipline dans un enseignement de spécialité.

Bien sûr, cela n'invalide pas nos analyses et notre contestation de la réforme du lycée qui est, à bien des égards, ingérable et qui produit de grandes inégalités. L'ajout d'un enseignement de spécialité peut même participer de cette contestation.

Nous avons fait de cette reconnaissance un marqueur fort, ne boudons pas notre plaisir de voir une lutte se concrétiser sans évidemment être dupes, car cela arrive dans un contexte budgétaire où 1800 postes seront supprimés et que les conditions de travail des enseignants et d'étude des élèves se dégraderont. Cela justifie les besoins de recrutement, et nous attendons les mises en œuvre concrètes pour nous réjouir totalement !

Par ailleurs, sur le plan du sport, s'il y a de grandes directives (pas nouvelles) comme le haut niveau, le sport santé, le sport acteur de la lutte contre les inégalités, l'inclusion, la lutte contre les violences, le dopage... le manque d'ambition et de vision politique globale est patent. Une série de mesures ne dessine pas une politique générale notamment pour le sport pour tous. Avec des plafonds d'emplois encore en diminution au Projet de Loi de Finances 2021, le chemin sera encore long pour la définition d'une véritable politique publique du sport en France.

[benoit.hubert@snepsfu.net](mailto:benoit.hubert@snepsfu.net)